

# CERTIFICATE

## La société

**BONNETERIE D'ARMOR**  
21/23 rue Louison Bobet  
ZI de Kerdroniou  
29556 QUIMPER CEDEX 9, FRANCE

est autorisée, selon le STANDARD 100 by OEKO-TEX® et le rapport d'essais **22-00825, 22-01272**, à utiliser le label STANDARD 100 by OEKO-TEX®



## pour les articles suivants:

Tricots blanchis, teints et apprêtés en coton (coloris clairs), lin, coton/modal, coton/polyester, tous coloris, colorants réactifs, cuves et dispersés.

Tricots écrus ou teints fils, lavés et apprêtés, produits à partir de :

- fils écrus en 100% coton, 100% lin, 100% polyester, 100% polyamide, 100% aramide, modacrylique/acrylique, tencel/laine, laine/acrylique, et coton en mélange avec cachemire, modacrylique, tencel, kapok, polyester, laine, lyocell, viscose ou lin,

- fils teints en 100% coton, 100% polyester, 100% aramide, 100% laine, 100% soie, modacrylique/acrylique, laine/acrylique, et coton en mélange avec polyester, acrylique, modacrylique, modal ou lin.

Avec ou sans élasthane et polyester métallisé (Lurex®).

Elaborés pour partie à partir de matières déjà certifiées selon le STANDARD 100 by OEKO-TEX®.

Les résultats des contrôles effectués selon le STANDARD 100 by OEKO-TEX® Annexe 4, **classe de produit I**, ont été réalisés sur les articles susnommés et démontrent qu'ils respectent les exigences de l'écologie humaine du STANDARD 100 by OEKO-TEX®, actuellement définies dans l'Annexe 4 pour les articles pour bébés.

Les articles certifiés satisfont aux exigences de l'Annexe XVII de REACH (y compris l'utilisation de colorants azoïques, la libération du nickel, etc), à l'exigence américaine concernant la teneur en plomb totale dans les articles pour enfants (CPSIA ; à l'exception des accessoires fabriqués à partir de verre) ainsi qu'à la norme chinoise GB 18401:2010 (les exigences d'étiquetage n'ont pas été vérifiées).

Le titulaire de ce certificat, s'est engagé par une déclaration de conformité selon l'ISO 17050-1, d'utiliser le label STANDARD 100 by OEKO-TEX® uniquement sur les articles conformes à ceux initialement testés. La conformité est vérifiée par des audits.

**Le certificat CQ 874/10 est valable jusqu'au 30.06.2023**

Lyon, 09.06.2022

Richard MARTINETTI  
Responsable Service Certification OEKO-TEX®

OEKO-TEX® Association | Genferstrasse 23 | CH-8002 Zurich

